

LES PERSONNALITÉS DE L'AFFAIRE DE LA BÊTE DU GÉVAUDAN



LE LOUVETIER
JEAN-CHARLES-MARC-ANTOINE
DE VAUMESLE D'ENNEVAL



© PPL Berthelot

Jean-Charles-Marc-Antoine de Vaumesle d'Enneval a vu le jour à Vimoutiers dans l'Orne le 28 septembre 1702. Né de l'union de Charles-Yves de Vaumesle d'Enneval et de Marie-Anne-Catherine de Fresnel des Hays, il épouse en 1730 Jacqueline-Marguerite de Malherbe de la Gravelle, qui lui donne un fils, Jean-François de Vaumesle d'Enneval.

Le blason de Jean-Charles-Marc-Antoine était assez proche de celui de son père, Charles-Yves de Vaumesle, Écuyer, Seigneur d'Enneval et époux de Marie des Hays :

D'azur à trois aigles d'or 2 & 1, sur un soleil de même en chef.



Armoiries de Charles-Yves de Vaumesle, Écuyer, Seigneur d'Enneval, et de son épouse, Marie-Anne-Catherine de Fresnel des Hays, tous deux parents de Jean-Charles-Marc-Antoine de Vaumesle d'Enneval, Grand Louvetier de Normandie, de la Généralité d'Alençon et de l'Élection d'Argentan (1702-1769) - Sources : Grand Armorial de la Noblesse de France par d'Hozier.

Jean-Charles-Marc-Antoine de Vaumesle d'Enneval, est en son temps considéré - en raison de ses multiples victoires sur la gête lupine - comme le "Grand Louvetier de Normandie" en la Généralité d'Alençon, dépendant directement de l'Élection d'Argentan.

Il cumule tout ceci avec des titres plus secondaires comme celui de "louveter du haras d'Exmes", qui est en fait une forme raccourcie de ce juste dénominateur de la part des auteurs. Il faut en réalité comprendre qu'il possédait à l'époque un simple office de louvetier au sein de la capitainerie royale du Haras du Pin (ancien haras royal de Saint-Léger), qui était située à proximité de la ville d'Exmes, dans l'Orne. Ce qui n'est pas tout à fait la même chose. Il y officiait en tant que louvetier afin de garantir le cheptel équidé des prédations du *Canis lupus*.

Il servait sous le directeur du lieu et capitaine des haras royaux, le Chevalier François-Alexandre de Garsault, qui fut à la tête de cette grande maison équestre de 1730 à 1750.

À son départ, le Chevalier de Garsault accorda une pension à Jean-Charles-Marc-Antoine pour services rendus au sein du Haras de la capitainerie du Pin (la capitainerie sera supprimée en 1784, sous le règne de Louis XVI).

D'Enneval n'appartenait pas à l'équipage de la louveterie du roi ni aux lieutenants de la louveterie royale provinciale. Il était tout bonnement un simple gentilhomme de Normandie possédant un équipage créancé pour la chasse au loup (avec chiens, hommes et chevaux) et recevait à cet effet une commission particulière de la part du Grand Louvetier du Royaume de France (le Marquis puis le Comte de Flamarens) pour pratiquer la louveterie sur les terres de sa province.

Ses titres sont bien souvent exagérés par des historiens et des auteurs qui n'entendent rien aux règles et à l'Histoire de la Vénerie Française, et n'ont de ce fait aucune compétence pour en parler, même s'ils sont convaincus du contraire et s'autorisent à le faire d'une manière totalement erronée et infantile, trompant ainsi leurs lecteurs sur les réalités de ce temps.

De l'année 1758 à celle de 1765, succédant à M. Jacques – James de Butler (1750-58), le directeur du Haras du Pin ne fut autre que l'Écuyer royal Nicolas Augustin de Malbec de Montjoc, Seigneur et Marquis de Briges en Gévaudan.

En effet, il était né le 14 mai 1713 au sein de cette petite paroisse du diocèse de Mende (de nos jours associée à d'Arroux en Lozère) et y grandit. Les Malbec de Montjoc étaient connus comme provenant d'une lignée issue la plus ancienne noblesse du Gévaudan. En 1727, il intégra en tant que Page, la Petite Écurie du Roi.

Bien plus tard, il passa pour être le grand ami de la Marquise de Pompadour et sans doute même son amant, bien avant le roi Louis XV. Il était également veneur et se joignait fréquemment aux meutes royales pour des laisser-courre du cerf.

De par son expérience de veneur au côté des équipages du roi, d'éminent membre de la noblesse du Gévaudan (sa terre de naissance) et étant le second noble successeur de l'employeur de Jean-Charles-Marc-Antoine de Vaumesle d'Enneval au Haras du Pin, on le voyait très mal laisser partir son confrère louvetier en Gévaudan sur ordre du roi, sans lui avoir préalablement fait un exposé complet au sujet de la réelle nature végétale et géologique très accidentée de son pays des gabales.

En arrivant en Gévaudan, il est évident que d'Enneval ne pouvait de ce fait être véritablement surpris par la nature hostile du terrain et surtout désorienté dans l'organisation de ses chasses. Les affirmations qui insistent sur ce point contraire relèvent de la fable et de l'ignorance de l'existence du personnage du Marquis de Briges, pourtant cité dès 1889 par Poucher dans son étude très détaillée sur l'affaire de la Bête.

On sait justement, à la lecture des archives relevées par cet abbé, que le Marquis de Briges se trouvait en Gévaudan en même temps que les sieurs d'Enneval, car il était venu y régler la succession de son défunt père.

On est également informé qu'il prévint les autorités du Gévaudan, par l'intermédiaire du Syndic Étienne Lafont, que le Chevalier François Antoine, porte-arquebuse de Sa Majesté, avait la volonté de descendre en Gévaudan accompagné de très bon tireurs afin de tuer la Bête, dès le début du printemps de l'année 1765.

Étienne Lafont précisait dans ses lettres que l'Intendant du Languedoc, Monsieur de Saint-Priest - en contact régulier avec lui par la voie épistolaire - l'avait déjà averti de cette réalité en devenir. Nous apprenons pareillement que les d'Enneval avaient été fortement irrités en apprenant cette nouvelle. Leur confrère chasseur, M. le Marquis de Briges, étant informé de la chose en tant qu'Écuyer et veneur du roi - c'est à dire par la voie royale - on comprendra dès lors QUI avait souhaité les avertis de ce projet d'entreprise voulu par François Antoine.

Nous avons ainsi la preuve formelle d'une complète connivence entre Jean-Charles-Marc-Antoine Vaumesle d'Enneval et son compatriote normand d'adoption, Nicolas Augustin de Malbec de Montjoc, Seigneur et Marquis de Briges en Gévaudan.

Nous comprenons aussi en conséquence que les d'Enneval ne partirent pas pour le Gévaudan sans savoir ce que leur réservait exactement la nature du terrain sur place. Le croire relève de la naïveté et d'une totale utopie.

Leur confrère et veneur, le Marquis de Briges, ne pouvait leur cacher cette évidence vu qu'ils se côtoyaient forcément au sein de l'univers cynégétique normand et qu'ils avaient œuvré tous deux au sein du Haras du Pin.

Ils étaient forcément en bons termes et cela explique la divulgation de cette information "sensible" qui aurait en principe dû rester secrète. C'est donc encore une fois une mauvaise légende colportée dans de trop nombreux livres et articles consacrés à l'affaire de la Bête qui s'écroule d'elle-même.

D'Enneval avait-il dissimulé ces informations relatives au relief accidenté du Gévaudan aux hommes de son équipage pour ne pas les décourager par avance ? C'est possible, car il avait une mission à y mener à bien, et que celui qui parle des pénibilités du pays des gabales dans ses lettres, n'était pas de son équipage louvetier mais de celui du Comte de Montesson, et d'une autre province que les d'Enneval, celle du Maine.

Lafont signalait aussi dans ses courriers qu'ON avait fait échouer le projet de François Antoine de venir chasser la Bête en Gévaudan dès les premiers mois de l'année 1765. On sait que derrière ce "ON" se trouvaient les d'Enneval, acteurs de cet échec, informés à temps de cette entreprise contre-productive à leur mission par leur ami le Marquis de Briges, et cela même si ce ne fut qu'un court répit pour les louvetiers normands.

Comme nous l'avons aussi déjà vu un peu plus haut, l'autorisation de pratiquer la louveterie sur les terres de sa province était octroyée à d'Enneval par le Grand Louvetier de la Couronne (poste principalement occupé par les membres de la famille de Flamarens durant son temps d'exercice).

En résumé, il était uniquement détenteur d'un acte de louveterie lui autorisant la pratique de la chasse aux loups sur le terroir de son élection d'Argentan.

Sa situation le plaçait dans la troisième section de la louveterie (sur sept catégories), c'est à dire celle d'un noble provincial possédant un équipage de vénerie créancé pour la chasse aux loups.

C'était aussi le cas des Comtes et Marquis d'Apchier à Besques, une noble famille du Gévaudan qui possédait une commission pour pratiquer la louveterie sur ses terres depuis 1579.

Juste au dessus, dans le second classement, se trouvaient les lieutenants de la louveterie royale provinciale (un peu plus de cent pour l'ensemble du royaume à cette époque) nommés par commissions du Grand Louvetier de la Couronne.

Les deux catégories se chevauchaient parfois car la nuance était assez étroite entre ces deux classes de louvetiers. Il semble d'ailleurs, selon les archives de l'époque, qu'en Gévaudan Jean-François de Vaumesle d'Enneval connut quelques problèmes en usurpant quelque peu la réelle attribution de cet autre titre.

Quant au premier rang, il était bien évidemment occupé par les hauts officiers de l'équipage de la Louveterie Royale inclus dans la Grande Vénerie du Roy (terme regroupant l'ensemble des équipages royaux).

C'est de l'équipage commissionné de cette formation royale que furent extirpés les trois valets de chiens qui accompagnèrent le porte-arquebuse François Antoine en Gévaudan au cours de l'été et de l'automne 1765.

En Normandie, d'Enneval joignait de temps à autre sa formation de louveterie à celle du Comte de Montesson du Maine et aussi à celle du Marquis d'Oilliamson (famille Oilliamson/Williamson) qui était connu comme un excellent veneur et le premier louvetier du Perche.

Ce dernier obtiendra même par la suite, par l'intermédiaire du Duc de Penthièvre (le Grand Veneur de la Couronne), le titre de Grand Veneur de Normandie.

Les travaux réalisés au sujet des d'Enneval par l'historien normand Gérard Kempf, nous avaient permis de visualiser un document par lequel Jean-Charles-Marc-Antoine sollicitait des fonds auprès des autorités royales afin de constituer un important équipage régional de louveterie provinciale qui aurait été en mesure de couvrir toute la Normandie pour le contrôle et la régulation des populations lupines.

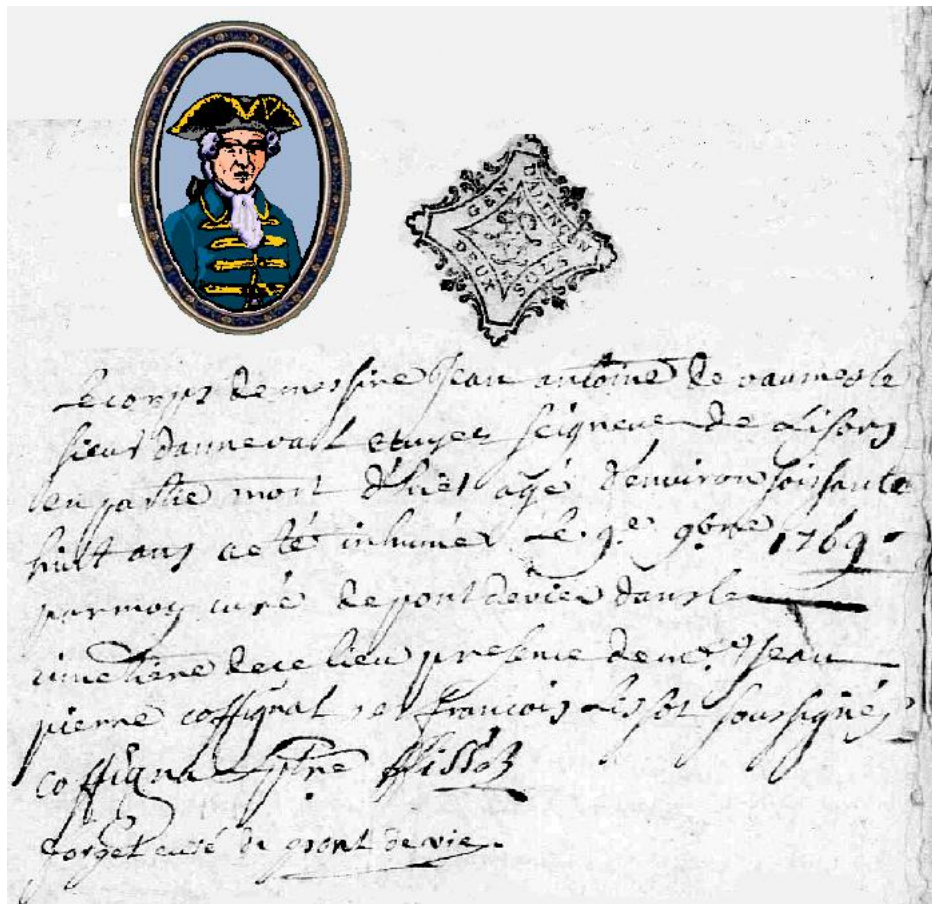
Au cours de l'année 1768, Jean-Charles-Marc-Antoine de Vaumesle d'Enneval hérita de son frère, César Vaumesle de Survie, seigneur en partie de Lisoires (Vallée d'Auge).

Outre quelques milliers de livres, il reçut aussi des terres royales sur la paroisse de Lisoires et un manoir près de Vimoutiers. Il fut également autorisé à ajouter à ses titres celui de "seigneur en partie de Lisoires".

Ce manoir se trouvait sur les terres de la Gosselinaie (Gosselinaye), une localité située près de Vimoutiers. A partir de l'année 1768, Jean-François Vaumesle d'Enneval y employa même une demi-douzaine de personnes, dont un garde-chasse nommé Picot, payé à 48 livres l'an.

(Sources : M. Gérard Kempf , historien des d'Enneval et président de l'Association le Pays d'Argentan dans l'Orne).

Après de nombreuses années de service et son épuisante aventure en Gévaudan, Jean-Charles-Marc-Antoine de Vaumesle d'Enneval prit une courte retraite bien méritée et devait s'éteindre à Vimoutiers le 8 novembre 1769, à l'âge de 67 ans. Il fut inhumé le lendemain à Pont-de-Vie.



Acte de décès de Jean-Charles-Marc-Antoine de Vaumesle d'Enneval (registre des décès aux A-D de Caen).

Le corps de Messire Jean-Antoine de Vaumesle, sieur d'Enneval, Écuyer, Seigneur de Lisores en partie, mort hier âgé d'environ soixante huit ans, a été inhumé le 9 novembre 1769 par moi curé de Pont-de-Vie dans le cimetièrre de ce lieu en présence de Ms. Jean-Pierre Coffignal et François Lissor.

Soussigné, Coffignal prêtre, F.Lissor, Gorget, curé de Pont-de-Vie.

Selon la version officielle, ce fut le louvetier provincial Jean-Charles-Marc-Antoine de Vaumesle d'Enneval qui proposa ses services au roi Louis XV par l'intermédiaire de M. de Lallemand de Lévignen, intendant d'Alençon, et du sieur Cromeau, commis aux finances auprès du ministre de l'Averdy, afin de tenter de débarrasser le Gévaudan de sa bête tueuse.

Le roi accepta sa proposition car des nouvelles désastreuses remontaient un peu plus chaque jour en provenance du Gévaudan, rappelant sans cesse à sa mémoire l'existence de cette bête qui dévorait sans pitié ses faibles sujets avec une terrible sensation d'impunité qui constituait à la longue une ambiance nauséabonde paradant tel un grand flottement dans l'efficacité de son pouvoir.

D'Enneval était un louvetier provincial très expérimenté, gratifié de l'élimination de près de mille deux cents loups (trois mille selon d'autres sources), dont une meute de loups noirs dans la forêt d'Eu en Normandie.

Il s'agissait des terres des domaines du Comte d'Eu (famille du Maine), qui avait hérité de la gouvernance du Languedoc (et donc du Gévaudan) suite à la mort de son frère, le Prince de Dombes, tué en duel à Fontainebleau le 1^{er} octobre 1755 par la main d'un membre d'une famille proche du roi.

Un soudain décès qu'on fit passer pour la bonne cause comme provenant d'une ordinaire crise d'apoplexie qui l'avait terrassé.

Au même titre qu'on avait antérieurement dissimulé au roi la mort du père de ce même vengeur qui avait été tué en duel par le Prince de Dombes au lieu dit du Point du Jour sur la route de Versailles, en lui trouvant comme explication providentielle celle d'un simple accident de carrosse qui avait versé au fossé sur la neige, et dont la vitre cassée de la portière avait égorgé ce noble et dévoué serviteur du roi, de la lignée des Coigny.

En 1766, Jean-François de Vaumesle d'Enneval, qui accompagna son père en Gévaudan, avait acheté une maison bourgeoise rue des Halles à Argentan.

Ses voisins de droite et de gauche étaient alors Jacques Louis Legoux, lieutenant de la Maîtrise des Eaux et Forêts d'Argentan, et Monsieur de Ligneris, mais aussi rien de moins que Monseigneur le Comte d'Eu en personne. Le monde est parfois curieusement petit !

En Gévaudan, le Comte d'Eu faisait la pluie et le beau temps en tant que gouverneur de la province du Languedoc.

Mais, selon la réalité révélée par les archives, ce fut en fait le roi Louis XV qui fit mander secrètement les sieurs d'Enneval, dont il connaissait la réputation de fins limiers et de louvetiers, pour aller accomplir cette impérative mission en Gévaudan. Le roi ne souhaitait pas en ce temps s'impliquer personnellement aux yeux de tous dans cette sensible affaire du pays des gabales. Il avait ses raisons.

Ce fut tout d'abord les cavaliers d'un régiment mixte de troupes légères princières, qui appartenaient à son cousin Louis de Bourbon-Condé, et qui se trouvaient déjà sur place en Languedoc, qui intervinrent avec le capitaine Duhamel à leur tête, tout en servant discrètement Sa Majesté sur le champ d'action.

Puis ce fut au tour des d'Enneval également mandatés dans le plus grand secret. Les révélations d'un abbé de Cour complétées par les archives découvertes par le chercheur normand Jean-Claude Quet, sont sans appel sur ce point, même si les anciens ouvrages, et encore plus impardonnablement les tout récents, continuent à travestir la vérité à ce sujet.

Toutefois, ce n'est pas la seule contrariété historique que M. Quet a mis à jour dans les archives de Normandie. Son ouvrage "Ces bêtes tueuses en Gévaudan et ailleurs" relate et dévoile ces différentes sources qui mettent à mal le contenu de bien des livres relatifs à l'histoire de la Bête.

On y apprend que les d'Enneval ne descendirent pas directement de leur Normandie natale vers le Gévaudan, mais qu'ils prirent à contrario tout d'abord la route de Paris sous le prétexte qu'elle serait plus praticable en plein hiver pour atteindre leur destination.

S'écarter à un tel niveau d'une logique direction a éveillé notre esprit au point où nous nous sommes demandés, en compagnie de cet auteur, s'ils n'avaient pas plutôt pris cette route pour y rencontrer, en Haute-Normandie, au château de Trie près de Gisors très précisément, leur futur hôte en Gévaudan, Mgr le Prince de Conti, maître de nombreux fiefs gabalais et surtout du Malzieu où il allaient justement s'établir.

Par la porte de l'Auvergne, Jean-Charles-Marc-Antoine de Vaumesle d'Enneval arriva à sa première orientation au cours du mois de février 1765, accompagné de son fils, Jean-François, écuyer et second de l'équipage, doté d'une permission spéciale de disponibilité - puisqu'il était en ce temps capitaine au régiment de Recrues stationné à Alençon - ainsi que du piqueur attitré de l'équipage (valet de chien à cheval) et d'un valet de limier prêté avec son chien danois pour la circonstance par son ami louvetier du Maine, le comte de Montesson.

La section canine de cet équipage de louveterie provinciale était de la sorte constituée de six grands dogues danois de haute stature au garrot, conditionnés pour les laisser courre à vue du *Canis lupus*, qu'ils finissaient habituellement par colleter (étrangler en mordant au cou) après une éprouvante poursuite.

En Auvergne, ils reçurent le concours des trois frères de Lafayette, trois fins tireurs envoyés par leur seigneur, Monsieur d'Auriac, et qui étaient accompagnés d'un médecin.

Comme à la vénerie, cette fonction médicale n'était jamais subsidiaire car les blessures étaient fréquentes, parfois mortelles, et dans cette mission il pouvait aussi être appelé à prodiguer les premiers soins médicaux aux victimes survivantes des attaques du monstre.

Ne disait-on pas alors : "*au cerf la bière !*" (le cercueil) et "*au sanglier le mière !*" (le médecin). A l'ensemble cynégétique se joignit aussi le Chevalier de Montluc et ses trois piqueurs. Ce dernier n'était autre que le frère de Pierre Tassy de Montluc (1721-1793), Subdélégué du Diocèse de Saint-Flour auprès de l'Intendant d'Auvergne (Monseigneur de Ballainvilliers), et fils de Jean-François de Montluc et de Jeanne Chalvet de Rochemonteix.

Pierre Tassy de Montluc était domicilié à Saint-Flour et on peut sans risque ironiser en précisant qu'il gardait "la Porte du Gévaudan" puisque qu'à partir de l'arrivée des d'Enneval tous les officiels "envoyés" passèrent par cette voie.

Les de Montluc appartenaient à une influente famille languedocienne qui avait ses accointances au sein de l'Ordre ultracatholique des Chevaliers de Sainte-Marie.

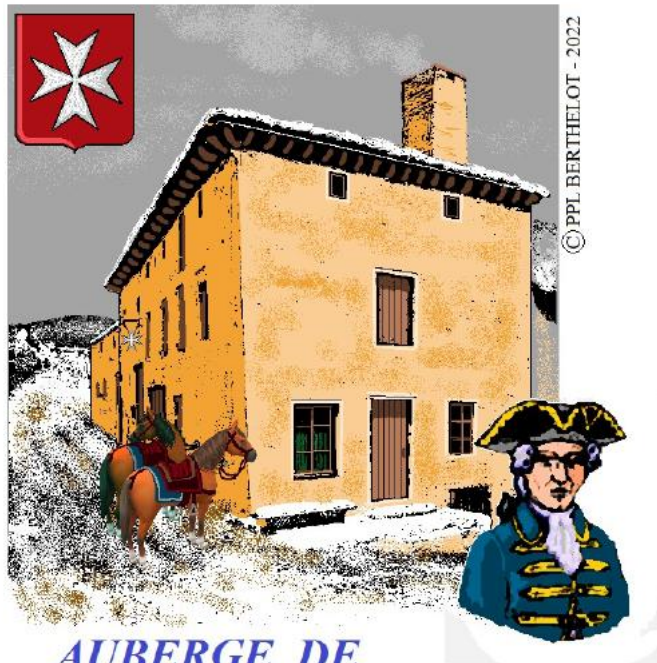
Il est tout à fait possible que, comme dans le cas de François Antoine qui reçut une laisse locale de quatre dogues pour compléter ses chiens, de Montluc et ses piqueurs avaient aussi apporté avec eux quelques chiens aboyeurs ou limiers.

Ceci expliquerait pour quelle raison certains auteurs parlent de limiers avec les d'Enneval, mais sans liens communs avec leur grands danois qui n'avaient pas de flair et ne prenaient pas la voie de la bête comme le confirmait en son temps le valet de chiens de l'équipage.

Dans la pratique de la louveterie, ils étaient éduqués pour chasser à vue comme l'indique sans détour les meilleurs traités de vénerie du règne de Louis XV. Ce lourd handicap fondera d'ailleurs en partie le socle de l'échec des sieurs d'Enneval en Gévaudan.

Les louvetiers normands parviennent en Gévaudan au tout début du mois de mars 1765, après avoir passé, dans l'attente de leurs grands chiens, le mois de février en Auvergne. Les normands ne furent pas aimés en pays gabalais.

Cependant, au Malzieu, terre et cité amie du puissant Prince de Conti, dont la famille entretenait de bons rapports avec les nobles fratries amies des d'Enneval, on peut dire qu'ils furent traités comme des coqs en pâte. Ils trouvèrent le gîte et le couvert à l'auberge de la Croix Blanche.



**AUBERGE DE
LA CROIX BLANCHE
Au MALZIEU**

Le dénominatif de "Croix Blanche", attribué à cette auberge de la cité du Malzieu, provenait sans nul doute de la croix d'argent du blason de l'Ordre de Malte dont Conti, maître de la cité, il était le grand patron pour la France en tant que Grand Prieur, au même titre que le motif de l'Agneau de Dieu des templiers de la Croix des Anglais près de Saint-Chély-d'Apcher qui, comme tous les biens des chevaliers du Temple, fut englobé dans la chape de ceux de l'Ordre des Hospitaliers de Saint-Jean de Jérusalem (futur Ordre de Malte) à la dissolution du Temple en 1312, suite au complot fomenté par le roi Philippe le Bel et ses sbires Nogaret et Marigny pour exterminer les chevaliers du Temple et tenter de s'approprier leur immense trésor ramené de Palestine.

Ce redoutable Guillaume de Nogaret, qui échoua à s'approprier les biens du Temple en Gévaudan grâce aux concours des gabalais, dont le nom de famille résonne cependant toujours du côté de Saint-Alban.

Est-il besoin de se remémorer que le Prince de Conti était devenu le Grand-Maître (Supremum Magisterium) du nouvel Ordre du Temple en 1741 - qui tel le Phénix avait repris naissance de ses cendres depuis 1324 - suite au décès de l'ex-Grand-Maître, le Duc Louis-Henri de Bourbon-Condé, antérieurement cassé et exilé par le roi Louis XV, et de ce fait ennemi de ce dernier au même titre que Conti.

Cela nous donne une juste idée du choix politique qu'instillait alors Mgr Louis-François de Bourbon-Conti sur le Gévaudan. On se souvient qu'il était l'ami et le protecteur des Jansénistes au Temple mais aussi des protestants (dont le pasteur Gébélín) avec qui il avait fomenté un important complot aux portes du Gévaudan de 1755 à 1757, ayant pour but de renverser le roi avec l'aide des troupes protestantes du Vivarais et de ceux de l'Aunis aidés des troupes anglaises de l'expédition secrète de William Pitt.

Son complot échoua comme on le sait suite à l'intervention de la Marquise de Pompadour et des ministres du cabinet du roi (lire à ce sujet : la conspiration du prince de Conti, par l'historien John Woodbrigde, in-XVIIIe siècle, le protestantisme en France, Persée, 1985).

Beaucoup de protestants du Gévaudan étaient convertis pour la façade, tel les Lafont qui avaient connus les tourments des sanctions du Tribunal des Grands Jours de Nîmes (lire : Trophime Lafont soldat de la Révolution, par le docteur Michel Bourrier, éditions Serre, 1989).

Les d'Enneval se sentaient évidemment protégés au Malzieu, propriété avec de nombreux autres fiefs et cités gabalitaines du Prince de Conti, qui en avait hérité au décès de son père, Louis-Armand de Bourbon-Conti.

Le Prince de Conti possédait aussi de nombreux autres terres et domaines en Île-de-France, tel l'Isle-Adam, et également la forteresse du Temple à Paris en tant que Grand Prieur de l'Ordre de Malte pour la France.

Mais il en avait tout autant en Normandie comme les châteaux de Trie près de Gisors et de Bertichères situé à deux pas de là, où Conti avait l'habitude de recevoir ses bons protégés (dont J.J. Rousseau), ses frères de l'Ordre et ses amis.

Sa famille partageait aussi une sincère amitié avec les Montesson du Maine, qui faisaient eux mêmes partie des proches relations des d'Enneval, au point où le comte prêta deux grands chiens danois (un était en cours d'achat) et un valet de limiers pour les conduire, à l'équipage à Jean-Charles-Marc-Antoine de Vaumesle d'Enneval pour sa mission en Gévaudan.

Quoi de plus normal ensuite que ces louvetiers normands se retrouvent hébergés dans le principal fief gabalais du Prince de Conti et puissent ainsi boire dans les "pots de verres" (sic) des tavernes du Malzieu, bien que cela déplaie fortement aux autres gabalutins qui les maudissent par simple jalousie.

Nous avons déjà vu à travers l'étude consacrée au capitaine Duhamel, la façon dont Conti se débarrassa, avec le concours de ses gens du Malzieu et de Saint-Chély-d'Apcher, des soldats traqueurs de ses ennemis les Condés qui servaient en Gévaudan ses pires ennemis, le Comte de Clermont et le roi Louis XV, et nous n'y reviendrons donc pas.

Les d'Enneval et leur équipage logèrent en conséquence principalement à l'auberge de la Croix Blanche située près de la tour de Bodon au Malzieu. Il existait une grange desservie par une porte cochère au cœur du premier bâtiment de l'hôtellerie où pouvaient coucher les six grands danois ainsi que leurs deux valets, probablement hébergés dans les combles placées au dessus.

Jean-François et son père logeaient évidemment dans une des chambres de l'auberge. Quant aux chevaux, après un arrêt temporaire attachés aux anneaux muraux, ils étaient abrités dans les écuries situées dans le bâtiment suivant, qui longeait le prolongement de l'auberge.

De nos jours, L'auberge se trouve alignée entre la rue puis l'avenue Jacques-de-Féligonde qui ouvre la route de Saint-Alban-sur-Limagnole, et une petite venelle pentue portant le nom de "rue du Barry", de celle qui était au temps des d'Enneval sur place, la nouvelle maîtresse en titre du roi Louis XV.



Un panneau mural remémorant l'ancienne présence des louvetiers normands en ce lieu, courant 1765, maladroitement rédigé car comportant quelques légendes inexactes jusqu'au nom mal orthographié des d'Enneval, est apposé sur le mur du pignon de l'auberge.

Contrairement à ce qui est souvent prétendu, Jean-Charles-Marc-Antoine ne retint nullement ses efforts pour tenter d'éliminer la bête. Il alla même jusqu'à empoisonner les cadavres des victimes humaines du monstre espérant qu'il vienne à nouveau les lécher, mais l'animal s'y garda, tout autant que des fusils des chasseurs.

Cependant, le 1er mai 1765, les trois nobles frères Marlet de Limbertès habitant la Chaumette près de Saint-Alban, eurent l'opportunité de surprendre la bête tapie en retrait, en train d'observer sa future proie en la personne d'un jeune berger.

Par une belle manœuvre de contournement savamment orchestrée, ils parvinrent à s'approcher suffisamment de l'animal pour le tirer à deux reprises. A chaque fois le monstre encaissa le tir et se releva pour parvenir finalement à s'enfuir.

Mais il semble que le coup de fusil de Jean-François Marlet, qui faisait suite à celui de son frère cadet, avait très sérieusement blessé la bête au point qu'un témoin qui l'aperçut dans sa fuite la vit pisser le sang de la gorge tel un cheval qu'on venait d'égorger (sic).

Fortement affectée par cette lourde blessure, elle ne parvint pas à gravir une pente lors de sa fuite, l'obligeant à choisir un autre chemin pour gagner les bois. Il va sans dire qu'il était déjà assez curieux que le monstre ce soit relevé après deux coups de fusils tirés sur une distance aussi rapprochée, mais avec une telle blessure au col dans un milieu naturellement hostile et sans assistance de soins, sa chance de survie avoisinait le néant.

Même dans le cas très peu probable où l'animal aurait miraculeusement survécu à cette imposante blessure, et après une nuit retiré dans son gîte forestier à lécher sa plaie pour tenter de la faire cicatriser, jamais, absolument jamais, après tant d'heures passées accroupi, le corps ankylosé, il n'aurait été capable dès le lendemain, à cinq heures du soir, d'égorger aussi agilement une femme d'un seul coup de dent, comme cela se produisit sur la paroisse de Ventuejols.

Voyez comme une femelle animale a parfois bien du mal à se lever pour s'alimenter et reprendre des forces après l'accouchement de sa portée, et ô combien l'intervention de l'ami humain est souvent bien utile pour la faire gagner un temps précieux dans son rétablissement. Nous en parlons car nous avons été plus d'une fois cet ami humain, allant même jusqu'à réanimer un petit prématuré mort-né.

Toutefois si, dans le meilleur des cas la bête à survécu, il lui a certainement fallu quelque temps pour se remettre sur pattes afin de chercher sa nourriture pour une convalescence garantie.

Mais quel était donc l'élément qui empêchait cet animal blessé, affaibli, sentant le sang à peine séché à perte de distance et sur ses pas parcourus dans la neige au sein du massif forestier, d'être choisi et dévoré comme proie par une meute de loups qui pullulaient en principe dans les environs ?

La plus sage théorie serait d'admettre qu'une seconde bête avait pris son relais pour tuer cette pauvre bergère le 2 mai 1765 au soir. Cependant, vient alors juste derrière une autre question : où était cette seconde bête quand la première était toujours alerte ? Et cela tout en sachant qu'il n'y a jamais eu d'attaque simultanée recensée durant ces terribles années des ravages de la Bête.

D'Enneval l'avait bien compris. Quelque chose ne lui convenait pas dans cette partie de chasse. Outre le relief très accidenté du pays gabalais et ses chiens qui n'avaient pas de nez et étaient donc limités sur ce type de terrain, il y avait encore bien d'autres problèmes rencontrés qui pouvaient expliquer la raison de son échec.

Diverses chasses furent encore dirigées contre la bête, qui fut aperçue, parfois tirée de loin, mais qui continua à sévir. Les six grands danois de l'équipage furent même un jour engagés à sa poursuite, et l'un d'entre eux, un temps considéré comme perdu dans les ravines du Gévaudan, rentra finalement avec l'empreinte d'une morsure de la bête au collier. D'Enneval fut très angoissé car l'un de ces beaux canidés ne lui appartenait pas, il lui était seulement prêté par son ami le comte de Montesson du Maine. Il semble qu'il ait ensuite choisi de les ménager et c'est sans doute de ce comportement que provint la critique des gabalins qui lui reprochèrent de promener ses chiens sur les bords des chemins sans rien faire.

Il n'était pas aimé en pays de Gévaudan où les nobles et les villageois lui reprochaient de ne penser qu'à empocher la prime promise pour la mort du monstre, et ils ne supportaient pas non plus l'arrogance de son fils Jean-François.

Quelques battues sans succès furent menées, le poison ne fonctionnait pas davantage, mais d'Enneval avait toutefois réussi à retarder l'envoi d'un nouveau corps de Versailles qui avait pour mission de le remplacer et de se débarrasser de la bête une bonne fois pour toute (voir plus haut).

Certains chercheurs de cette affaire ont remarqué que durant le séjour des d'Enneval, et à chaque fois que la bête était tirée et parfois blessée, elle ne laissait sur le champ de ses crimes que des cadavres sans têtes.

D'autres y ont vu des coupures nettes et franches à la base du cou des cadavres, trop franches pour être l'œuvre d'une décapitation par un animal quel qu'il soit. Les membres et parties tranchés net sont d'ailleurs confirmés par divers rapports, dont celui du Comte de Tournon-Meyres durant l'été 1765.

Mais la chose n'est pas si simple puisque quelques témoignages du temps nous rapportent des décapitations instantanées, en une fraction de seconde, et un cas du bras d'un homme adulte qui fut sectionné en un seul mouvement de mâchoire de la bête.

Aucun loup n'est capable d'un tel prodige, pas même un imposant fauve semble-t-il, ni même une hyène, car il leur faut bien plus de temps en rongant les vertèbres pour séparer une tête humaine de son corps.

Quel crédit accorder à ces derniers témoignages ? Nous sommes, il faut le reconnaître, face à un volumineux dilemme avec cet animal (animaux) aux facultés surnaturelles, et qui survivait aux multiples tirs des fusils des chasseurs dont les modèles jumeaux militaires - et même civils - tuaient des centaines de loups dans un même temps tout comme des milliers d'humains un peu partout sur la planète et toutes sortes d'animaux tels des crocodiles, des rhinocéros et des éléphants, qui n'avaient pas la réputation d'avoir une peau très tendre et facile à percer.

Il est vrai que de nombreux témoins confrontés à l'attaque du monstre, à l'instar de Jacques Portefaix et de ses petits camarades, avaient remarqué que les lames d'acier de leurs couteaux emmanchés ne parvenaient pas à percer la peau de la bête.

Si on en croit les comptes-rendus historiques de ce temps, Jean-Charles-Marc-Antoine avait fini par restreindre ses recherches autour de la forêt de la Teynazère, où l'on voyait la bête se rembucher de plus en plus fréquemment.

L'idée totalement farfelue qu'il avait eu d'habiller des brebis en bergères pour attirer la bête dans un guet-apens avait peut-être finalement comme origine des raisons connues de lui seul, et que nous ignorons fatalement.

Après tout, le capitaine Duhamel, son prédécesseur dans les chasses, qui avait aussi fini par tirer sa révérence, avait bien eu l'idée d'habiller ses soldats en bergères pour tenter de surprendre le monstre et de le tuer au moyen de leurs carabines.

Nous étions face à l'évidente conclusion développée par ces deux chasseurs qui se savaient confrontés aux ruses d'un animal doté d'une intelligence inhabituelle, presque humaine !

Devant l'échec constitué de l'équipage des louvetiers provinciaux d'Enneval, le roi Louis XV prit la sage décision de se résoudre à envoyer en Gévaudan un nouveau contingent.

Il était constitué par le Chevalier François Antoine, son porte-arquebuse en titre et un de ses très nombreux lieutenants des chasses, de son jeune fils Robert-François-Marc Antoine (second porte-arquebuse en survivance), de deux membres de son équipage de la Louveterie Royale (un valet de chiens et un valet de limier) accompagnant cinq chiens pour le courre du loup, de sept gardes-chasses des capitaineries royales, de deux gardes-chasses du Prince de Condé, de deux autres du Duc d'Orléans et de trois gardes des bois et chasses du Duché Pairie de Rambouillet au Duc de Penthièvre, le Grand Veneur effectif de la Couronne.

D'Enneval conjugua un temps ses chasses à la Bête avec François Antoine et ce nouvel équipage, mais fut en quelque sorte "rappelé" par le pouvoir. Lui et son détachement cynégétique quittèrent le Gévaudan le 18 Juillet 1765.

Néanmoins, il ne fut nullement disgracié comme on peut parfois le lire ou l'entendre ici et là, puisque son fils nous apprend dans l'une de ses lettres qu'il fut invité à un laisser courre royal en forêt de Compiègne. Un rendez-vous de vénerie où il eut le riche privilège de rencontrer Louis XV en personne au carrefour du Pont-de-la-Reine (appellation de 1763 pour la reine Marie Leszczinska), et de lui faire bien évidemment son rapport détaillé de la situation sur place en Gévaudan.

N'oublions jamais qu'en ce temps là bon nombre de questions politiques se réglaient aussi lors de discussions poussées à cheval au cours des chasses, et que de nombreux membres de la Cour se disputaient jalousement l'obtention d'une invitation à l'un de ces laisser courre du roi.

De cette forêt royale par la voie du Vexin, et doté d'une rente à vie en raison de ses épuisantes chasses au pays des gabales, Vaumesle d'Enneval regagna ensuite sa Normandie et son Orne natale, conservant forcément une certaine amertume de n'avoir pas triomphé du monstre gabalais.

Le reste de son existence, il ne cessa de soutenir en tout temps que la Bête du Gévaudan n'était pas un loup mais un animal extraordinaire. Son fils Jean-François, quant à lui, confiait à huit clos dans les milieux cynégétiques normands que la Bête n'était pas un loup et qu'elle avait tout le long de l'échine une raie noire flottante et une étonnante queue grosse comme un bras humain.

Ces éléments furent repris par le célèbre auteur Magné de Marolles dans son traité historique sur la Bête du Gévaudan. Venant d'un tel expert de la chasse au XVIIIe siècle, nous pouvons sans risque considérer que ces précisions reflétaient à ses yeux une certaine véracité.

Comme on sait qu'aucun loup ne possède naturellement de raie noire flottante sur le dos et que la queue du *Canis lupus* assez ramée est le plus souvent déjà bien plus grosse qu'un bras, on ne peut qu'être convaincu que l'animal en question visualisé par Jean-François de Vaumesle d'Enneval et son père en Gévaudan, était effectivement bien autre chose qu'un simple loup.

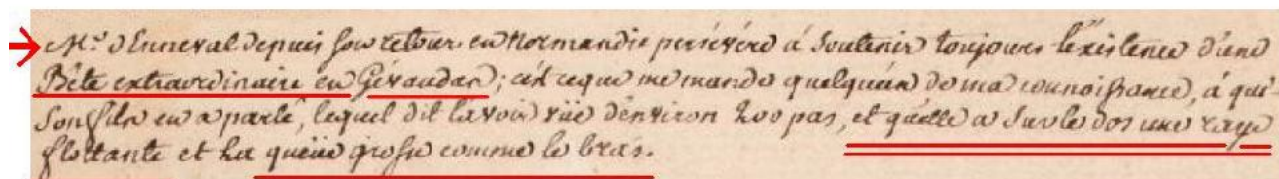
A cela on ajoute également le sérieux rapport du piqueur de leur équipage qui avait vu la bête accompagnée d'un étrange animal à la queue retorte (en spirale) - sa femelle selon lui - pour se convaincre une bonne fois pour toute que la Bête du Gévaudan ne pouvait être un simple loup ordinaire, fut-il de forte taille.

Affirmation des d'Enneval, père et fils, au sujet de la Bête du Gévaudan une fois rentrés sur leurs terres en Normandie :

la Bête était un animal extraordinaire doté d'une raie noire flottante sur l'échine (qu'aucun loup ne possède naturellement) et d'une forte queue aussi grosse qu'un bras. Précision qui dans le cas d'un loup serait ridicule car le moindre appendice caudal de loup est déjà bien plus épais qu'un bras humain, et que les individus du XVIIIe siècle n'étaient pas des haltérophiles et encore moins des Schwarzenegger !

Avec la queue d'un félin, comme celle que l'on retrouve figurée sur de très nombreuses illustrations de la Bête, cela pourrait en effet correspondre au niveau de l'épaisseur du corps de l'appendice.

La Bête que chassaient les d'Enneval en Gévaudan n'était pas un loup !



→ M. d'Enneval depuis son retour en Normandie persévéra à soutenir toujours l'existence d'une Bête extraordinaire en Gévaudan; c'est ce qu'on me manda quelqu'un de ma connaissance, à qui son fils en a parlé, lequel dit la voir vive d'environ 200 pas, et qu'elle avoit sur le dos une raie flottante et la queue grosse comme le bras.

Ce sont les paroles d'un chasseur crédité de plus de 1200 captures de loups qui l'affirmaient, l'un des meilleurs louvetiers du royaume en son temps. (Sources : Précis historique sur la Bête du Gévaudan par Gervais-François Magné de Marolles - BNF Paris).

Précisions au sujet de l'équipement et de l'armement des Vaumesle d'Enneval.

Les Vaumesle d'Enneval, en tant que louvetiers provinciaux et membres de tout bon équipage de vénerie de l'époque qui se respectait, devaient être dotés d'au moins un fusil ou d'une carabine de vénerie - dite "de botte" en raison de sa longueur réduite et d'un canon qui pouvait facilement trouver son logement dans la botte d'un cavalier - qui servait surtout à faire le travail du porte-arquebuse à l'instant de l'hallali pour achever la bête forcée.

Les louvetiers étaient généralement mieux armés que les veneurs d'autres équipages car il fallait à tout moment pouvoir tirer un loup, un métis ou un chien enragé si le besoin s'en faisait sentir. C'est aussi pour cette raison, et afin de protéger les chiens d'éventuelles fatales morsures, que le valet de chiens ou de limier de la louverie était systématiquement équipé d'un fusil de chasse.

Jean-Charles-Marc-Antoine de Vaumesle d'Enneval possédait obligatoirement, lors de son service en Gévaudan, un bon fusil, sans doute doté d'un simple et robuste canon qui pouvait supporter une importante charge. Il chassa aussi beaucoup à pied (chasse à tir) et donc pas seulement par la voie de la vénerie. Son équipage fut d'ailleurs renforcé sur place de bons tireurs biens armés, comme les trois frères de Lafayette, qui n'avaient rien à voir avec la famille du Motier du célèbre marquis, comme l'a démontré en détail il y a quelques années l'historien Serge Colin.

Les calibres de ces fusils pouvaient débiter aux environs de 20 et monter encore bien plus haut. Les canons étaient à âme lisse, non rayés, et n'avaient de ce fait qu'une portée limitée. Au delà de 80 mètres, il ne fallait plus espérer de bons résultats dans la précision des tirs effectués. Les carabines à l'âme rayée offraient évidemment de bien meilleures performances.

D'Enneval, en tant que maître d'équipage, pouvait aussi avoir deux pistolets logés dans ses fontes, crosses tournées vers l'avant et non vers l'arrière comme on peut parfois le voir naïvement au cinéma, sur les illustrations ou dans les bandes dessinées. On voit que les personnes qui commettent ce type d'erreurs n'ont jamais eut à extraire des pistolets de leurs fontes dans une situation d'urgence.

Ils ont généralement tendance à confondre les colts Frontier des westerns et autres, placés dans leurs étuis de ceinturons la crosse vers l'arrière, avec les pistolets à pierre du XVIIIe siècle, glissés dans leurs fontes en cuir, crosses vers l'avant, permettant ainsi un tir croisé. Le pistolet de vénerie était le plus souvent doté d'un canon et d'un fût assez courts, et pouvait reprendre l'allure assez commune du modèle réglementaire de 1733-34.

La carabine de botte, très répandue dans les pays germaniques, devait trouver son logement de transport sur l'avant de la selle, à l'emplacement même des fontes, dans un étui (ou une housse) prévu à cet effet.

Les incontournables planches de la grande Encyclopédie Diderot et d'Alembert nous donnent une idée précise de la nature de cet équipement que nous avons reproduit sur la monture de Jean-François de Vaumelse d'Enneval dans une de nos illustrations. Tous les membres d'équipage étaient équipés du couteau ou de la dague de chasse.

La trompe de chasse à la Dauphine complétait l'équipement du veneur et du louvetier. Mais avant toute chose, l'arme absolue des d'Enneval en Gévaudan était bien entendu leurs grands dogues danois, qui ne parvinrent hélas jamais à s'accoutumer aux rigueurs du pays, ni à l'odeur des bêtes, et qui ne brillèrent finalement pas sur le sol gabalais.

L'équipage possédait six de ces grands chiens danois otectomisés (dogues allemands), créancés pour coiffer le loup. L'un d'entre eux appartenait au comte de Montesson, le louvetier de la province du Maine. Le second était apparemment en instance d'achat auprès de ce même propriétaire.

Certains de ces animaux atteignent facilement les 80 centimètres au garrot. Leur plus grand handicap lors des chasses à la Bête s'est principalement cantonné à leur manque de flair comme le prouvent sans détour tous les textes officiels de l'époque, et du fait qu'ils étaient accoutumés aux chasses à vue comme tous les grands chiens de vénerie destinés à coiffer la bête (étrangler).

Le relief accidenté du Gévaudan ne permit pas la pratique de ce type de chasse. Comme nous l'avons mentionné plus haut, il est tout à fait possible que les chasseurs, qui vinrent compléter l'équipage des d'Enneval, aient apporté avec eux trois ou quatre chiens limiers, mais en aucun cas ils ne suffirent à faire la différence pour pister la bête jusqu'à son antre.



Abordons à présent la personnalité et la carrière de Jean- François de Vaumesle d'Enneval, militaire et second de l'équipage de son père en Gévaudan.

Jean-François de Vaumesle d'Enneval vit le jour au sein de la cité d'Argentan, le 8 mars 1734, et fut baptisé le 18 de ce mois en la paroisse Saint-Martin.

En 1766, il y acheta un hôtel particulier, rue des Vieilles Halles, pour s'y installer.

Comme nous l'avons vu, ses voisins n'étaient autres que Louis Legoux, lieutenant de la Maîtrise des Eaux et Forêts d'Argentan, le sieur de Ligneries, et rien de moins que Monseigneur le Comte d'Eu, celui là même qui gérait le Gévaudan (et tout le Languedoc) au temps de la Bête, et qui donna les premiers ordres de chasses au capitaine Duhamel et à son détachement de cavaliers de la Légion de Clermont-Prince.

Jean Charles-Marc Antoine de Vaumesle d'Enneval avait, bien avant son expédition en Gévaudan, déjà purgé la forêt de ce célèbre Comte d'Eu (Louis-Charles de Bourbon, petit- fils du roi Louis XIV) en Normandie, d'une meute de loups noirs qui y faisaient d'importants ravages.

Nous sommes informés que, contrairement à de nombreux louvetiers de ce temps, les sieurs d'Enneval entretenaient d'excellents rapports avec les officiers des Eaux et Forêts.

Nous savons, par exemple, que Jean-Charles-Marc-Antoine de Vaumesle d'Enneval était l'ami du sieur de Fontaine, Maître des Eaux et Forêts d'Alençon, puisqu'il lui adressa de nombreuses correspondances particulières lors de son séjour en Gévaudan, et que son fils, Jean-François de Vaumesle d'Enneval, acheta donc en 1766 cet hôtel particulier à Jacques-Louis Legoux, lieutenant de la Maîtrise des Eaux et Forêts d'Argentan.

Très tôt, Jean-François avait rejoint son père à la chasse et pris le poste de second de l'équipage. Il reçut, comme son arrière-grand-père, le titre d'Écuyer et fit ensuite carrière dans l'armée. Il commença son service sous les armes comme volontaire dès l'année 1746, au sein du régiment d'infanterie de la Couronne.

Il connut le baptême du feu dans cette unité contre les anglais, le 11 septembre 1758, durant la bataille de Saint-Cast près de Saint-Malo. Les troupes françaises fortes de 7000 hommes, placées sous le commandement d'Emmanuel-Armand de Vignerot du Plessis-Richelieu, Duc d'Aiguillon et gouverneur de la Bretagne, mirent en déroute une armée anglaise composée de 42 500 hommes dont 10 000 fantassins.

Les français avaient reçu à cette occasion le renfort d'une centaine de miliciens (volontaires de Guildo) commandés par Jacques- Pierre Rioust des Villaudrains, qui avaient sérieusement retardé l'avancée de l'armée ennemie.

Bien que nettement supérieurs en nombre, les britanniques furent culbutés par une impressionnante force française et durent se ré-embarquer en catastrophe, laissant sur le terrain près de 2000 morts et 740 blessés et prisonniers.

Jean-François était l'un de ces hommes triomphants qui venaient de donner à la France sa plus éclatante victoire de la Guerre de Sept Ans avec la prise de Minorque en 1756.

Le 30 mars 1762, Jean-François de Vaumesle d'Enneval, fils de Jean-Charles-Marc-Antoine, épouse Perrine-Charlotte-Marguerite Morel d'Aché en l'église Notre-Dame d'Alençon.

De leur union naîtra un fils, Pierre Vaumesle d'Enneval, né le 26 octobre 1768, Chevalier de Saint-Louis, capitaine au régiment d'infanterie d'Enguin, puis maire de Lisores de 1816 à 1830, et une fille, Marie Perrine Sophie, née antérieurement le 3 mars 1764.

En avril 1762, Jean-François devient capitaine au régiment de Bresse (83ème) stationné dans cette cité normande d'Alençon. Cette unité fut dissoute en novembre 1762 (année officielle : 1763) et il servit ensuite, toujours au grade de capitaine, au régiment de Recrues également stationné dans cette ville, qui avait été créé simultanément aux 30 autres régiments de ce type, le 1er février 1763.

Deux ans plus tard, ces régiments furent portés au nombre de trente-trois, à l'époque où Jean-François avait reçu une autorisation spéciale de congé pour accompagner son père et leur équipage en Gévaudan afin d'y traquer sans attendre la redoutable bête qui désolait cette contrée du royaume.

Nous étions en février 1765 et ils demeurèrent là-bas jusqu'au mois de juillet de cette même année. Jean-François de Vaumesle d'Enneval, sans doute un peu trop sûr de lui avec tout ce qu'il avait déjà vécu, fut très mal accepté par le peuple du Gévaudan, tout comme son père, et fut aussi détesté de la noblesse locale, et plus particulièrement du Comte Jean-François-Charles de Molette de Morangiès qui ne cessa de dénigrer le père comme le fils dans ses missives de plaintes adressées aux autorités.

Le 11 septembre 1795, soit exactement trente-sept années après la belle victoire française de la bataille de Saint-Cast à laquelle il avait contribué, Jean-François de Vaumesle d'Enneval fut condamné à mort et tant qu'émigré par le tribunal de la Convention à Vannes (commission Legrand) et fusillé après 18 heures le soir même.

Il s'était retrouvé dans une situation inverse de celle de Saint-Malo, en débarquant à Quiberon à partir de navires britanniques en compagnie de l'armée catholique et royale du Comte d'Hervilly. Il est toutefois possible qu'il soit parvenu à échapper ensuite à la macabre série des pelotons d'exécution de Vannes.

Certains éléments d'archives retrouvés par l'historien des d'Enneval, Monsieur Gérard Kempf, peuvent nous autoriser à le croire.

Lors de son interrogatoire par le tribunal révolutionnaire, Jean-François Vaumesle d'Enneval avoua être surnuméraire au sein du régiment Royal Louis - unité qui fut engagée dans la bataille de Quiberon du 25 juin au 21 juillet 1795 - afin de faciliter l'exportation de ses marchandises, car il se disait commerçant installé à Liège et embarqué un peu malgré lui dans cette guerre.

Lors de sa capture, il avait pourtant précisé qu'il était simplement employé à la forge en tant que civil. Mais étant réellement vétéran et Chevalier de l'Ordre Royal et Militaire de Saint-Louis, il se peut qu'il ait servi comme officier au sein de cette unité.

Jean-François était seulement âgé de 61 ans et le régiment Loyal Émigrants employa de bien plus anciens officiers dans les rangs d'une compagnie de la noblesse qui perdit 75 de ses membres sur 120 durant de la bataille de Quiberon.

Possible échappé, et en cavale, il est envisagé qu'il gagna l'Angleterre selon Gérard Kempf.

Cependant, nous avons relevé son nom et son grade de capitaine qui figurent bien gravés sur le marbre blanc du monument aux morts des 942 fusillés de Vannes et d'Auray (champ des martyrs au marais de Kerzo) dans la chapelle expiatoire de Brech (Morbihan) dont la construction fut souhaité sous la Restauration en 1828 par la Duchesse de Berry, puis construite et inaugurée seize mois plus tard, en 1829.

Les régiments de Jean-François de Vaumesle d'Enneval.

Si bon nombre d'auteurs de l'affaire de la Bête ont présenté le jeune fils d'Enneval comme un personnage fougueux et principalement arrogant et inexpérimenté, en se basant uniquement sur les propos de certains gabalins de l'époque qui souffraient visiblement de quelques frustrations vis à vis de ces normands envoyés en Gévaudan selon leur volonté et celle du roi, sachez qu'en réalité il n'en était rien à propos de son inexpérimentation.

Ces mensonges ont été démontés de longue date par l'historien Gérard Kempf qui nous a permis de constater par nous-même ces réalités à travers les archives et les différentes études qu'il avait consacrées aux Vaumesle d'Enneval.

En 1765, Jean François de Vaumesle d'Enneval n'avait rien d'un juvénile hobereau sans expérience lorsqu'il vint en Gévaudan avec son père afin de traquer la Bestià.

- Régiment d'infanterie de La Couronne : première unité dans laquelle servit Jean-François de Vaumesle d'Enneval avant de passer au régiment de Bresse. Cette unité avait reçu 9 drapeaux dont un blanc colonel et 8 d'ordonnance, tous bleus, avec la couronne en or au milieu de chaque croix blanche. Ce régiment fut créé sous la minorité de Louis XIV, en 1643, au nom du régiment d'Artois par la Régente, la Reine Marie-Anne d'Autriche.

Historique régimentaire : La Reine-Mère 1643, Artois 1666, La Couronne 1673, 45e demi-brigade de bataille en 1794, 45e demi-brigade de ligne en 1796, 45e régiment en 1803, Légion d'Eure et Loir en 1815 et 45e régiment d'infanterie en 1820.

Jean-François de Vaumesle d'Enneval y servit avant de passer au régiment d'infanterie de Bresse, où il devint capitaine. Il fit le coup de feu au sein de cette dernière unité de la Couronne contre les anglais, le 11 septembre 1758, à la bataille de Saint-Cast, près de Saint-Malo.

- Régiment d'infanterie de Bresse : seconde unité de Jean-François de Vaumesle d'Enneval.

L'unité possédait trois drapeaux : un modèle blanc colonel et deux d'ordonnance verts et jaunes par bandes dans les carrés et par opposition, à croix blanches. Le régiment de Bresse avait été créé pour cette province en 1684, sous le règne de Louis XIV, et perdura jusqu'en 1763 (prise de décision de dissolution en novembre 1762).

De 1720 à 1736, il fut le 81^e régiment d'infanterie de ligne puis, de 1736 à 1757, le 82^e, et enfin de 1757 à 1763, le 83^e régiment de Bresse infanterie. Au cours de l'année 1775, cette unité retrouva ses rangs dans l'armée de Louis XVI et, en 1791, au cœur même de la Révolution, il devint le 26^e régiment régulier d'infanterie de ligne.

On le revoit ensuite converti en 26^e demi-brigade de bataille en 1794, en 26^e demi-brigade de ligne durant l'année 1796 et en 26^e régiment régulier dès 1803, puis sous l'appellation de Légion du Morbihan en 1815, avant de redevenir le 26^e régiment d'infanterie en 1821.

Uniforme de capitaine du régiment de Bresse infanterie (1760-1763), porté par Jean-François de Vaumesle d'Enneval au cours de sa carrière militaire : La culotte à grand pont-levis était utilisée durant le service monté. Pour l'exercice à pied, l'officier portait la culotte de drap bleu (couleur distinctive de l'unité) et conservait ses bottes, tandis que pour la tenue de ville ou de sortie, celles-ci étaient remplacées par des chaussures de cuir noirci à boucles dorées et une paire de fins bas blancs remontant jusqu'aux genoux.

Les pans de l'habit pouvaient être détachés, mais, en service et à la guerre, ils se portaient repliés aux moyens d'agrafes cousues sur l'intérieur qui étaient recouvertes, le plus souvent, par des petits cœurs en tissu blancs.

- Régiment de Recrues de la ville d'Alençon : troisième unité de Jean-François de Vaumesle d'Enneval.

Couleurs et uniforme de capitaine du régiment d'infanterie des Recrues d'Alençon (en 1765) porté par Jean-François de Vaumesle d'Enneval au cours de sa carrière militaire : blanc aux distinctives orangées.

Les 31 régiments de Recrues furent créés le 1er février 1763 (réforme de 1762-1763). A cette époque, l'uniforme était similaire mais le collet et les parements étaient blancs. Deux ans plus tard, leur nombre était porté à 33, et à partir de décembre 1766, ils furent réduits à 7 (suppression de 26 régiments) puis à 6 l'année suivante, pour n'en conserver qu'un seul en 1768.

Ce dernier fut reformé en unité pour le service des colonies (à ne pas confondre avec les régiments de Recrues des colonies) et disparut à son tour en 1773.

Nous notons l'apparition des revers à quatre gros boutons et les célèbres "guenilles à Choiseul" (épaulettes représentatives des grades) tant décriées par l'ensemble de l'armée à ses débuts. Le hausse-col (ou gorgerin), qui constituait le premier signe distinctif des gradés avant l'ordonnance de l'épaulette, était tout de même conservé.

En campagne, le ceinturon qui soutenait principalement l'épée et son fourreau recevait une petite cartouchière (giberne) qui était placée sur le devant puisque, depuis 1757, l'esponçon des officiers avait été remplacé par un modèle de fusil d'ordonnance allégé (mle 1754-59) propre à leur rang.

C'est de ce type de fusil d'ordonnance dont disposait le capitaine Duhamel et certains de ses bas officiers pour chasser la Bête en Gévaudan, tandis que leurs hommes avaient des carabines.

Monsieur l'ingénieur naval Jean Boudriot, qu'on ne présente plus comme étant également le plus grand spécialiste français des armes à feu anciennes, nous a merveilleusement bien représenté le modèle en question à travers les pages des cahiers qu'il a consacré aux armes à feu du XVIIIe siècle (tome 1 - 1717-1836).

Contrairement aux précédents régiments de Jean-François de Vaumesle d'Enneval, cette unité n'était pas constituée exclusivement d'infanterie mais aussi de cavalerie et d'artillerie, ce qui en faisait un régiment mixte dans l'esprit des anciennes légions ou régiments de volontaires.

L'uniforme de la cavalerie était similaire mais avec la culotte de peau et des bottes du modèle à genouillères retroussées, voire à l'écuyère suivant la version alors utilisée pour les troupes montées. L'artillerie avait comme différence une veste et une culotte rouges.

En 1767, l'uniforme de la cavalerie deviendra bleu pour l'habit et rouge pour les revers et la doublure avec la veste et la culotte beiges, tandis que l'infanterie prendra le col et les revers bleus.

On notera que le sieur Jaladon, qui autopsia à Clermont la bête tuée par François Antoine aux bois de l'abbaye des Chazes, mais aussi le sieur de Boissieux de Langeac connu dans l'affaire de la Bête, servaient également dans ces régiments de Recrues, mais plus précisément dans celui qui était stationné à Riom (Chef Lieu de la Généralité pour la région militaire d'Auvergne).

- Régiment d'infanterie Royal-Louis : dernière unité de Jean-François de Vaumesle d'Enneval.

Couleurs et uniforme d'officier du régiment d'infanterie émigré Royal Louis, engagé dans la bataille de Quiberon du 25 juin au 21 juillet 1795 avec l'armée des princes : blanc à distinctives bleues.

Lors de son interrogatoire par le tribunal révolutionnaire, Jean-François de Vaumesle d'Enneval avoua être surnuméraire au sein de ce régiment afin de faciliter l'exportation de ses marchandises, car il se disait commerçant installé à Liège et se retrouver, un peu malgré lui, dans ce débarquement et cette bataille à Quiberon.

Lors de sa reddition, il précisa qu'il était simplement employé à la forge en tant que civil (Sources : Mr Gérard Kempf - historien des d'Enneval). Mais, étant réellement vétéran et Chevalier de l'Ordre de Saint-Louis, il pouvait servir comme officier au sein de cette unité. Jean-François était seulement âgé de 61 ans et le régiment Loyal Émigrants employa de bien plus anciens officiers dans ses rangs.

Notes et précisions :

Le véritable nom du grand louvetier normand n'a jamais été autre que Jean-Charles-Marc-Antoine de Vaumesle d'Enneval.

Le patronyme de Martin d'Enneval ou le titre de Marquis d'Enneval n'ayant jamais eu d'autre origine que celle de l'imagination des auteurs qui se sont transmis à la suite ces sources erronées, mais qui n'ont pas le moindre fondement historique.

L'orthographe de son nom, trop souvent déformé dans les livres (Denval, Denneval, etc) a aussi son importance afin de ne pas le confondre avec d'autres personnes comme par exemple le Marquis d'Esneval, un autre grand louvetier qui officia surtout de 1800 à 1820 – **à une époque où d'Enneval n'était plus de ce monde** -, et qui était d'une autre famille sans rapport et un tout autre personnage du siècle suivant. La lignée des louvetiers d'Enneval ne survécut pas à la Révolution.

Ce manque de rigueur au niveau du respect des noms propres entraîne forcément le lecteur ou le passionné vers une autre voie de compréhension et de recherche des faits, et à destination d'un puits sans fond et sans fin, déformant en conséquence la totalité de l'histoire comme on a été mesure de le constater pour d'autres protagonistes de cette affaire de la Bête.

La plus célèbre de ces erreurs étant sans conteste celle de la confusion du porte-arquebuse royal François Antoine, au service de Louis XV, et de son tout jeune fils Robert-François-Marc Antoine de Beauterne (16 ans en juin 1765), qui servit un peu le roi Louis XV mais qui est surtout connu comme le porte-arquebuse de Louis XVI et de Napoléon 1er, des règnes suivant donc, et qui nous place hors sujet pour comprendre et étudier l'histoire du principal chasseur de la Bête du Gévaudan en 1765.

Cette lourde confusion a aussi affecté de grands auteurs de la chasse au point où l'histoire se retrouve parfois avec un "de Beauterne" sous Louis XV - ayant vaincu la bête de Versailles et la bête du Gévaudan (bête des Chazes) - et un second "de Beauterne" sous Louis XVI encore vainqueur de la bête de Versailles ?

Ces auteurs étant considérés comme sérieux et crédibles, nous en arrivons à nous demander qui a fait quoi dans l'histoire en question et quel était véritablement le personnage.

Visiblement, selon les dommageables échos que nous percevons de temps à autres, cette indiscutable réalité ne semble pas évidente et à la portée neurologique de tout le monde (?).

Nous en arrivons surtout à nous demander comment une telle erreur a été en mesure de perdurer pendant plus deux siècles alors que toutes les archives de l'époque, qui relatent cette affaire de la Bête du Gévaudan dans le moindre détail, citaient bien depuis toujours de Beaterne (le fils) présentant la bête à la Cour de Versailles les premiers jours d'octobre 1765, pendant que son père, François Antoine, durant la même période était toujours en Gévaudan pour tenter d'exterminer le reste de la portée de l'animal qu'il avait tué aux bois de l'Abbaye Royale des Chazes le 20 septembre 1765.

Si bien des auteurs ont suggéré que la Bête avait un don d'ubiquité, ce n'était pas le cas des membres de la famille Antoine. C'était pourtant simple. Pourquoi deux siècles d'erreurs au risque de pervertir cette importante partie du fond de l'histoire ?

Patrick-Pierre-Louis BERTHELOT
Le 28.08.2024



Quelques sources

- Gérard Kempf, Le Pays d'Argentan, Loups et Louvetiers dans l'Orne, XVIIIe et XIXe siècles, n° 16, décembre 1993.
- Gérard Kempf, Jean-François de Vaumesle d'Enneval, le Pays d'Argentan, n° 23, octobre 1995.
- Claudine et Gérard Kempf - Qui était Monsieur D'Enneval premier maire de Vimoutiers (1), le Pays d'Auge, n° 12, 31e année, décembre 1981.
- Claudine et Gérard Kempf - Qui était Monsieur D'Enneval premier maire de Vimoutiers (2), le Pays d'Auge , n° 1 , 32e année, janvier 1982.
- Gérard Kempf, Un exemple d'habitat urbain : Une maison d'Argentan du XVIIe au XIXe siècle (Jean-François de Vaumesle d'Enneval), in Annales de Normandie, 33^e année, n°3, 1983.
- Louis Duval - les Grands Louvetiers Normands, A. Laverdure, Imprimerie Herpin, Alençon, 1913.
- La chasse du loup, Les gentilshommes louvetiers de Normandie et du Maine, Société Archéologique de l'Orne, 20 avril 1926.
- A.Pihan de Laforest, Notice sur le monument de Quiberon, suivie de la liste authentique du nom des victimes inscrits sur le mausolée, imprimé pour la première fois, Extraits du voyage de Madame au Berceau de Henri IV, Paris 1829.

